



Giro.com

Le mot du maire

Les services de l'Etat ont fait procéder au début de l'année 2018, à l'enlèvement des publicités, enseignes ou pré enseignes qui n'étaient pas conformes aux règles du code de l'environnement.

La commune et la communauté de communes n'étant pas dotées d'un règlement local de publicité (RLP), ce sont les services de l'état qui ont la compétence. Et les services de la Direction Départementale des Territoires ont, par courrier, demandé l'enlèvement des panneaux non conformes. Cet enlèvement, exécuté par les commerçants, s'il change à certains endroits la perspective de certaines rues de façon avantageuse, comporte, à mon avis, au moins un inconvénient : le manque de signalisation de certains commerces qui nuit au commerce lui-même, aux clients et surtout aux clients de passage à Giromagny.

La commission cadre de vie, avec Emmanuelle Allemann, a déjà initié un programme de révision de la signalétique municipale et publique.

Les commerçants qui désirent s'inscrire dans l'élaboration de cette signalétique seront associés aux travaux de la commission par Thierry Steinbauer, 1er Adjoint, de façon que chaque commerce puisse être signalé grâce à un ensemble de panneaux simples et immédiatement repérables et surtout conformes aux règlements de publicité.

Jacques COLIN



Des nouvelles de nos forêts communales

Chaque année sur proposition de l'ONF, le conseil municipal décide du mode de vente des bois qui seront exploités dans la forêt communale. L'assiette des coupes est définie par notre document **d'aménagement forestier** établi pour la période 2009-2028. Cet aménagement programme les coupes et les travaux sylvicoles nécessaires à la gestion durable de notre forêt, à la production de bois de qualité, à la protection de la faune et de la flore sauvage et au maintien de notre cadre de vie.



Les bois des parcelles 15 et 16 au Phanitor, prêts à quitter notre forêt.

Depuis plusieurs années, la vente des bois marqués dans notre grande forêt communale (480 ha) s'effectue **en bloc et sur pied**. Cela signifie que la vente porte sur un lot d'arbres dont le volume est estimé sur pied et pour lequel un prix forfaitaire est proposé. L'exploitation est à la charge de l'acheteur.

Il est également possible de vendre des **bois façonnés**. Dans ce cas, le bûcheronnage est à la charge de la commune, ce qui permet de mieux maîtriser les conditions et les délais d'exploitation. Cela permet aussi de composer des lots par qualité de produits pour être plus attractif. Dans ce cas de figure, les volumes sont mesurés après façonnage et donc le bois est payé au plus juste par rapport au volume mesuré à la réception du chantier. La commune doit faire l'avance des frais d'exploitation qui sont ensuite pris en compte dans le prix de vente.

Ce mode de vente présente l'avantage de **mieux valoriser l'arbre**. En effet, lors d'une vente en bloc, l'acheteur est propriétaire de l'ensemble de l'arbre, mais dans les faits il ne prend que la bille et laisse souvent le houppier sur place. Nous ne pouvons pas le valoriser car il n'appartient plus à la commune. Avec la vente de bois façonné, nous pouvons valoriser tout l'arbre : la bille est vendue après exploitation et le houppier pour du bois de feu ou pour du bois énergie.

En novembre dernier, le conseil municipal a décidé de **diversifier les modes de vente** des coupes prévues en 2018. La majorité des bois sera encore vendue en bloc et sur pied, mais il a été décidé de vendre les parcelles 9-1 et 9-2, situées au col du Querty, en bois façonné bord de route.

Si ce mode de vente se révèle intéressant pour la commune, une prochaine étape pourrait consister à augmenter la proportion de bois façonné pour intégrer un contrat d'approvisionnement. Ce type de contrat permettrait d'orienter nos bois vers des entreprises locales pour apporter le maximum de valeur ajoutée sur le territoire (transformation et utilisation). Les entreprises seraient alors assurées d'avoir le matériau dont elles ont besoin et pourraient mieux planifier leurs commandes et leurs investissements. De son côté, la commune aurait la garantie d'avoir un débouché pour ses bois et de vendre à un prix défini pour plusieurs années, elle s'assurerait donc des recettes régulières.

La forêt est un bien collectif qu'il nous appartient de valoriser au profit du développement local.

Emmanuelle ALLEMANN

OSCAR, comédie de boulevard

Théâtre de l'Espace La Savoureuse

Le Comité des Fêtes vous ouvre les portes du Théâtre de l'Espace La Savoureuse **le samedi 14 avril à 20h30** pour y découvrir la célèbre comédie de boulevard de Claude Magnier « Oscar » présentée par la compagnie alsacienne « les Villotins ». Pour avoir de beaux abdos sur les plages cet été, rien de tel qu'un bon fou rire, alors n'hésitez pas à réserver votre place !

Tarif : 8€ / 6€ pour les moins de 18 ans et adhérents du Comité des Fêtes de Giromagny. Buvette lors de l'entracte.

Réervations : **06.80.44.34.48**

..... Elise LAB



..... SOLILOQUES

Dimanche 1^{er} avril à 17h

au théâtre de l'Espace La Savoureuse

Spectacle à partir de 10 ans.

« **Soliloques** », c'est du cirque, mais pas uniquement ; C'est une compagnie plutôt singulière : un équilibriste, de l'aérien, un fildefériste, de la danse, de la contorsion, le tout sur les notes «rares» d'un piano impromptu.



..... APÉRO-PHILO

Mardi 3 avril à 18h30

au bar à toast de l'Espace La Savoureuse

Cogitez sur le thème « Se préparer au pire est-il un problème ou une solution ? » tout en dégustant un vin plein de surprises !

Réervations : **03.84.28.39.42**
ou **contact@theatredupilier.com**

..... Elise LAB

..... Initiation « pêche à la truite »

Une journée d'initiation « pêche à la truite », pour les moins de 12 ans, est organisée par l'AAPPMA de Giromagny, **le 14 Avril de 14h à 16h30 sur le domaine de la pisciculture de Vescemont.**

Pour participer à cette journée, l'inscription est obligatoire et gratuite dans la limite des places disponibles, par mail (**aappmayvesnovier@gmail.com**) avant le 8 avril.

L'enfant doit être accompagné d'un adulte, mais il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un permis de pêche. Appât et matériel seront fournis si besoin.

Il sera procédé à un alevinage suffisant afin qu'aucun participant ne reparte bredouille.

..... Yves NOVIER



..... Journée Mondiale de l'Autisme

SAMEDI 7 AVRIL

Marche aux flambeaux à Giromagny par l'association Autisme 90

L'association **Autisme 90** a été créée en 2003 et est affiliée à Autisme France.

Elle réunit des personnes autistes (enfants, adultes), leur entourage (parents, frères et sœurs...) et toutes les personnes qui désirent s'associer à la cause de l'autisme. Elle intervient sur toute l'**Aire Urbaine**. En 2017, Nathalie Ben et moi-même avons décidé de permettre la poursuite de cette association en tant que, respectivement, vice-présidente et présidente. Très vite, nous avons identifié des besoins financiers servant à la prise en charge d'enfants et d'adultes autistes sur notre secteur. Grâce au soutien de la ville de Giromagny et avec l'aide d'associations locales, notamment « les 7 chemins », l'association Autisme 90 a choisi d'organiser **sa première marche aux flambeaux le samedi 7 avril** pour la journée mondiale de l'autisme (qui est le 2 avril, date correspondant cette année au lundi de Pâques). Des flambeaux ainsi que des petits objets fluorescents bleus (ballons, bâtons en mousse, bagues et bracelets), symbolisant la couleur de l'autisme, seront mis en vente.

Le rassemblement est prévu **à partir de 19h à l'Espace de la Tuilerie**. Le circuit d'environ 1h va permettre un petit tour de ville (rues du Rosemont, de l'Abbé bidaine, St Pierre, des prés Heyd...) avec retour au point de départ où seront proposés boissons et petite restauration.

Renseignements au **06 81 13 82 70** ou par mail à **autismebelfort@gmail.com**

..... Myriam JACQUEMIN-VERGUET



Rénovez, vous êtes aidés

Conseils gratuits - Subventions exceptionnelles

Commerces de Proximité

C'est non sans fierté que Giromagny, en partenariat étroit avec l'association des commerçants 'Les Vitrites de Giromagny', la CCVS, et la CCI du Territoire de Belfort s'est vu remettre ce 19 mars, et ce pour la 7^{ème} année consécutive, **3 sourires pour la qualité** de son commerce de proximité.

Cette récompense est d'autant plus remarquable que nous sommes toujours la seule commune du département à avoir ce niveau de distinction, parmi seulement 34 communes au niveau national.

C'est donc, en ces temps toujours difficiles pour le commerce, que nous adressons un grand BRAVO, un grand MERCI aux commerçants de Giromagny, qui, au quotidien, entretiennent **une relation privilégiée et de qualité** avec les habitants du canton.

Rappelons que le label est décerné par un jury au niveau national, selon des critères permettant d'évaluer la politique globale d'une collectivité en matière de «commerce dans la ville» : mobilisation des acteurs économiques, qualité du travail réalisé collectivement, investissement global des commerçants, visibilité obtenue dans les différents médias.

Thierry STEINBAUER



Carnaval

Le défilé est tombé à l'eau, mais les sourires et la bonne humeur étaient bels et bien présents à l'Espace de la Tuilerie pour fêter Carnaval le 17 mars. Robots, Reines des neiges, Robins des bois, Rock stars et autres personnages ont pu profiter des animations proposées par le Comité des Fêtes, GiroKids et le CSCHS. Les heureux lauréats du concours de robots ont reçu leur récompense sous les applaudissements du public.

Elise LAB



QUI ÊTES-VOUS Geoffrey GOUVIER ?

Qui êtes-vous Geoffrey GOUVIER ?

J'ai 25 ans et suis originaire de Belfort. Actuellement j'habite à Chaux.

Quel est votre parcours ?

J'ai servi pendant plus de 4 ans dans la Gendarmerie Nationale, dont plus de 3 années à Marseille puis 9 mois à Vesoul.

C'est une sacrée reconversion que de passer de l'armée à l'entrepreneuriat ! Quelles ont été vos motivations ?

En effet, c'est une sacrée reconversion, mais la finalité reste la même : être au service des autres. Après quasiment 5 années passées dans l'armée, j'avais envie d'entreprendre par moi-même, et de préférence dans le domaine routier. Avec mon père lui-même déjà patron d'une auto-école à Valdoie, le choix s'est très vite imposé à moi. Au-delà de ça, j'ai une vraie passion pour la moto, que je partage avec ma conjointe qui sera l'assistante de l'agence.

Ce saut de l'armée vers la gestion d'une auto-école, comment s'est-il déroulé ?

Ça a été long, très long ! Fin 2015 j'ai démarré ma formation de moniteur d'auto-école qui a duré 9 mois, formation que j'ai complétée par une capacité en gestion. Ensuite, en partant de zéro, il a fallu trouver un local, l'aménager. Tout cela en moins de 8 mois. Mais ce local, situé en plein centre de la ville, j'y tenais vraiment. Giromagny avec son projet de revitalisation du Bourg Centre dispose d'une véritable attractivité qui n'existe pas à Belfort par exemple.

Quels sont vos projets ?

Bien entendu développer l'activité de mon **auto-école** sur tout le Nord-Territoire. Je me suis doté pour cela d'une offre de formation très complète, mais également de toutes les dernières technologies de formation au code, que ce soit ici à l'**agence Gouvier** ou à domicile via internet. Je m'occupe aussi de toutes les formalités administratives d'inscription qui restent complexes. Et à terme pourquoi ne pas essayer l'agence.

Encore bravo Geoffrey pour votre implication dans la vie locale et merci pour cet entretien.

Vous trouverez plus d'informations sur : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100015687558266> ou directement à l'agence.

Thierry STEINBAUER



Natation

- Tu as 6 ans (ou plus) avant la fin de l'année scolaire 2018?
- Tu as envie d'**apprendre à nager ou te perfectionner** pendant les vacances de printemps?
- Alors viens à la piscine d'Etueffont la **semaine du 16 au 20 avril !**
- Tests de niveau le lundi de 14h à 15h, puis du mardi au vendredi : initiation de 14h15 à 15h ou perfectionnement de 15h15 à 16h.

Inscription obligatoire avant le 6 avril dans la limite des places disponibles; 30€ pour les 4 séances.
Ceux qui accompagnent les enfants peuvent accéder au bassin en acquittant le tarif normal.

Contact au **03.84.54.72.40** ou à l'**accueil de la piscine**

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GrDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des eaux :	03 84 29 50 19
CCVS assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contacts internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En avril

Dimanche 1^{er} avril	Marché aux puces (voir brèves)
	Spectacle «SoliloqueS» (voir article) Théâtre de l'Espace La Savoureuse à 17h00
Mardi 3 avril	Longue vie à la vue de 14h00 à 17h00 Salle des fêtes de la mairie
	Apéro-Philo à 18h30 (voir article) Bar à toast de l'Espace La Savoureuse
Mercredi 4 avril	Permanence du conciliateur de justice de 14h00 à 17h00 - Sur rendez-vous Bureau des adjoints
	P'tit rendez-vous lecture pour les 3/7 ans de 10h00 à 11h00 Thème : Comme un poisson dans l'eau ! Médiathèque
	Audition de musique à 18h00 Salle des fêtes de la mairie
Jeudi 5 avril	Conseil municipal à 20h00 Salle du conseil de la mairie
Samedi 7 avril	Marche aux flambeaux à 19h00 Espace de la Tuilerie
Mercredi 11 avril	Permanence OPAH de 13h00 à 15h00 Mairie
Jeudi 12 avril	Jour de collecte du tri sélectif (sacs jaunes)
Samedi 14 avril	Initiation pêche à la truite de 14h00 à 16h30
	OSCAR à 20h30 (voir article) Théâtre de l'Espace La Savoureuse
Mercredi 18 avril	P'tit rendez-vous numérique pour les 4/8 ans de 10h00 à 11h00 Médiathèque
	Permanence du conciliateur de justice de 14h00 à 17h00 - Sur rendez-vous Bureau des adjoints
Lundi 23 avril	Déchèterie mobile de 12h00 à 19h00 Parking du stade E. Travers
Mercredi 25 avril	Jeu vidéo sur Wii U de 14h00 à 16h00 Médiathèque
Jeudi 26 avril	Jour de collecte du tri sélectif (sacs jaunes)
Vendredi 27 avril	Jeu vidéo sur PS4 de 16h00 à 18h00 avec Dimitri du centre socioculturel Médiathèque
Samedi 28 avril	Permanence OPAH de 10h00 à 12h00 Mairie
Dimanche 29 avril	Cérémonie pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation - Square du souvenir

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur
<http://www.giromagny.fr>
 Directeur de la publication : **Jacques COLIN**
 Rédaction : **Elise LAB**
 Mise en page et impression :
AZ imprimerie - 8 rue de l'III - 68350 Brunstatt
 1800 exemplaires - N° 187 - Dépôt légal 04-2018

Brèves

Horaires de la médiathèque

La médiathèque de Giromagny change d'horaires pendant les vacances scolaires. Vous pourrez vous y rendre les lundis, mardis et vendredis de 16h à 18h, les mercredis de 14h à 17h et les samedis de 9h à 12h.

Marché aux puces

L'USG-VTT organise son marché aux puces annuel toute la journée du dimanche 1^{er} avril sur les places De Gaulle et des Mineurs. Buvette et buffet sur place.

Renseignements au 06.33.39.30.79

Sacs jaunes

Depuis le mois de janvier, vous avez pris l'habitude de déposer chaque jeudi des semaines impaires les sacs jaunes remplis de plastiques, papiers... Il vous est rappelé qu'un arrêté du maire autorise le **dépôt le mercredi veille de la levée à partir de 18h**. Les dépôts en dehors de cette période pourront être verbalisés. Seront également verbalisés les habitants indécents qui déposent les sacs dans les massifs de fleurs.

Longue vie à la vue

Des ateliers gratuits d'information et de tests de la vue seront organisés le mardi 3 avril de 14h à 17h à la mairie pour les habitants de Giromagny âgés de 60 ans et plus. Cette action est proposée par la mutualité française, en partenariat avec la commune de Giromagny, le département et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Inscription obligatoire à la mairie au 03.84.27.14.18 ou mairie@giromagny.fr

TNT

Des changements de fréquences de la TNT interviendront le 23 mai 2018 pour notre région.

Seuls les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau sont concernés par ces changements de fréquences. Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas impactés.

Si vous recevez la TNT par antenne-râteau, vous devrez effectuer une nouvelle recherche des chaînes lorsque les changements de fréquences concerneront votre zone pour retrouver l'ensemble de vos programmes.

Vous n'avez pas besoin d'acheter un nouveau matériel (téléviseur ou adaptateur) pour continuer à recevoir toutes vos chaînes.

Inscriptions dans les écoles

Ne tardez pas à inscrire votre enfant qui entre en maternelle ou au CP. Pour cela, il faut passer en mairie muni des documents suivants : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile et pièce d'identité.

GiroPropre

La désormais incontournable opération « GiroPropre » se déroulera le samedi 5 mai prochain. Nous vous donnerons d'autres renseignements dans le prochain numéro, mais nous vous invitons à réserver la date dès aujourd'hui.

Commémoration

Le dimanche 29 avril à 11h au Square du Souvenir aura lieu la cérémonie à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Prix des lecteurs


Le prix des lecteurs est lancé. Vous pouvez emprunter les livres sélectionnés dans l'une des 7 médiathèques de la communauté de communes.

7 romans et 1 BD à découvrir
à découvrir et à noter pour désigner le

6^e prix des lecteurs des Vosges du sud 2018

Aphrodite et vieilles dentelles
Le dernier quartier de lune
Karst
Les pêcheurs d'étoiles
La pension de la voie Saffi
Le premier homme
Traque au Tibet
Une bouche sans personne

K. B. Holmquist
Chi Zijian
David Humbert
Jean-Paul Deffino
Valerio Varesi
Jacques Ferrandez, d'après Albert Camus
Matt Dickinson
Giltes Marchand



Renseignements auprès des médiathèques concernées :
Auxelles-Bas, Auxelles-Haut, Étuefont, Giromagny, Leputix, Rougemont-le-Château, Rougegoutte/Vescemont

RENDEZ-VOUS GOURMAND

Gâteau Carambar



Recette proposée par Barbara

Ingrédients

- 3 œufs
- 100 g de sucre
- 100 ml de lait
- 25 carambars® déballés
- 80g de beurre
- 160g de farine
- 1 paquet de levure chimique

Préparation :

Faire fondre les carambars® dans une casserole sur feu doux dans le lait et le beurre jusqu'à obtenir une consistance liquide.
 Battre les œufs entiers avec le sucre.
 Mélanger l'appareil carambars®/beurre/lait avec celui des œufs/sucre.
 Puis rajouter la farine et la levure tamisées.
 Cuire 30min au four à 180°.

NB : N'oubliez pas d'enlever les papiers !

Dominique VALLOT